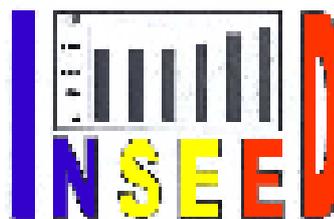


# République du Tchad

Unité – Travail – Progrès

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE  
ET DU PLAN

Institut National de la  
Statistique, des Études  
Économiques et  
Démographiques



## STATISTIQUES D'IMPORTATION

*ANNEE 2004*

JANVIER 2007

## PREFACE

---

Après une longue interruption (dix ans environ), nous avons le plaisir de vous présenter dans ce document les statistiques douanières du Tchad pour l'année 2004. Le Ministre s'excuse auprès de tous ceux qui ont souffert dans leurs activités du fait de cette interruption indépendante de la volonté du Département.

Sa publication intervient dans un contexte où le niveau et la structure des transactions de notre pays avec l'extérieur ont beaucoup changé du fait essentiellement de l'importance prise par le développement des activités pétrolières et également dans un contexte marqué par la révision de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) mise en œuvre depuis 2003, révision qui prendra en compte les échanges avec l'extérieur en tant que source importante de croissance.

Aussi, du fait de la mondialisation qui gagne les activités commerciales, les données contenues dans ce document peuvent être d'une grande utilité pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers qui sont à la recherche des créneaux porteurs.

Il convient de signaler que la présente publication ne porte que sur les importations ; les données sur les exportations n'ont pu être collectées à cause de certaines difficultés dont le taux de déperdition élevé des déclarations à l'exportation.

Toute fois, l'Institut et la Direction Générale des Douanes, qui ont fructueusement collaboré pour assurer la présente publication, sont à pied d'œuvre pour permettre au pays de disposer des données sur les exportations. De même, certaines perspectives heureuses qui pointent à l'horizon nous permettent d'espérer que la publication des statistiques du commerce extérieur sera plus régulière et plus exhaustive ; ces perspectives concernent surtout l'Installation complète des outils informatiques SYDONIA et EUROTRACE respectivement au niveau de la Douane et de l'INSEED et à une intégration progressive de ces deux services en matière de production des statistiques du commerce extérieur.

Je saisis l'occasion pour renouveler au nom du Gouvernement nos remerciements à tous nos partenaires qui continuent d'apporter leur concours à nos institutions en charge de la production statistique.

Tout en souhaitant un bon usage de ce document à tous les utilisateurs des statistiques du commerce extérieur, qu'ils sachent qu'ils peuvent, par leurs commentaires et leurs observations, contribuer à l'amélioration des prochaines publications.

**Le Ministre des Finances, de l'Economie et du Plan**

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**

## REMERCIEMENTS

---

En considération de l'importance que revêtent pour le public les données sur les échanges de notre pays avec l'extérieur, l'élaboration et la publication régulière des statistiques du commerce extérieur ont toujours constitué un souci majeur de notre Institut de la Statistique. C'est ainsi que des efforts laborieux ont été déployés en collaboration avec d'autres services de l'Etat pour la réalisation du présent document qui est le premier du genre depuis 1996. Le travail le plus laborieux a été la collecte des données au niveau de la quasi totalité des Bureaux de douane que compte notre vaste pays, la quelle collecte a été organisée conjointement par l'Institut et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects et vise à rendre disponibles et actualisées les données du commerce extérieur.

Nous espérons ici mettre à la disposition du public (partenaires au développement, investisseurs étrangers, opérateurs économiques nationaux, etc...) des données fiables et récentes permettant d'orienter des décisions ou des choix tant au niveau micro économique que macro économique.

Nous espérons également que cette publication qui porte sur les données de l'année 2004 marquera le début des efforts soutenus visant la production régulière des statistiques sur le commerce extérieur de notre pays qui désormais attire le Reste du Monde en rapport surtout avec le développement des activités pétrolières.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration entre l'INSEED et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects et avec l'appui des partenaires étrangers dont l'Union Européenne et la Coopération française, la Banque Africaine de Développement.

Que tous les intervenants dont les efforts conjugués ont permis cette publication trouvent l'expression de notre profonde gratitude.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques apprécierait toute suggestion ou commentaires sur la forme ou le fond de ce document pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines publications.

**Le Directeur Général de l'Institut National  
de la Statistique, des Etudes Economiques  
et Démographiques**

**OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR**

## SIGLE

---

CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CAF	Coûts Assurances Fret
DAU	Document Administratif Unique
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
LO	Liquidations d'Office
LS	Liquidations Supplémentaires
SH	Système Harmonisé
SYDONIA	Système
VRFT	Valeur Rendue Frontière du Tchad

# TABLE DE MATIERES

---

<b>I</b>	<b>CONCEPTS ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>VIII</b>
I.1	Concepts .....	VIII
I.1.1	Définition statistique du commerce d'importation .....	VIII
I.1.2	Définition de la valeur imposable .....	IX
I.1.3	Importation par voie aérienne .....	IX
I.1.4	Définition des autres notions du commerce extérieur .....	IX
I.1.4.1	Régime douanier .....	X
I.1.4.2	Poids net .....	X
I.1.4.3	Apurement .....	X
I.1.4.4	Caractéristiques du traitement des déclarations .....	X
I.1.4.5	Unités complémentaires .....	X
I.2	APPROCHE METHODOLOGIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES .....	X
I.2.1	Avertissement .....	X
I.2.2	Source des données .....	XI
I.2.3	Elaboration des statistiques de base .....	XI
I.2.4	Transfert des données .....	XII
I.2.5	Saisie .....	XII
I.2.6	Contrôle .....	XIII
I.2.7	Sources possibles d'erreur .....	XIII
I.2.8	Cas de déclarations incorrectes .....	XIII
I.2.9	Cas de déclarations manquantes .....	XIII
I.2.10	Autres sources complémentaires .....	XIV
I.2.11	Délai .....	XIV
<b>II</b>	<b>Les principaux résultats</b> .....	<b>XV</b>
II.1	Nature des produits importés.....	XV
II.2	Provenance des importations.....	XVI
II.3	Origine des produits importés .....	XVII
II.4	Origine des importations selon les régions .....	XVIII
<b>III</b>	<b>ANNEXE : TABLEAUX DETAILLES DES IMPORTATIONS</b> .....	<b>XVIII</b>

# LISTE DES TABLEAUX

---

<b>Tableau 1 : Taux de déperdition des déclarations par Bureau des Douanes</b>	Page 15
<b>Tableau 2 : Le taux de conversion des litres en Kilogrammes</b>	Page 15
<b>Tableau 3: Nature des importations en poids et valeur</b>	Page 16
<b>Tableau 4: Importations par Zone d'Origine</b>	Page 19
<b>Tableau 5: Importations par Zone de Provenance</b>	Page 19
<b>Tableau 6 : Importations par Pays d'Origine par ordre d'importance</b>	Page 20
<b>Tableau 7 : Importations par Pays de Provenance par ordre d'importance</b>	Page 20
<b>Tableau 8 : Importations par Chapitre</b>	Page 21 - 22
<b>Tableau 9 : Importations par produit</b>	Page 23 -68
<b>Tableau 10 : Importations par principaux pays d'origine et par produit</b>	Page 69 -185
<b>Tableau 11 : Importations par principaux pays de provenance et par produit</b>	Page 184-331

# LISTE DES GRAPHIQUES

---

<b>Graphique 1 : profil des pays d'origine par nature de produits importés</b>	Page 16
<b>Graphique 2 : les 10 plus gros fournisseurs du Tchad (en milliards de francs CFA)</b>	Page 17
<b>Graphique 3 : Nature de produits importés par pays d'origine</b>	Page 17
<b>Graphique 4 : Origine des importations selon les regions</b>	Page 18

# I CONCEPTS ET METHODOLOGIE

## ***1.1 Concepts***

La base méthodologique de l'élaboration des statistiques du commerce extérieur repose sur le document du commerce extérieur de 1999 établi par l'INSEED. Ici, nous nous limiterons de présenter le résumé mis à jour de ce document, en particulier au niveau des nomenclatures indiquées en annexe. La méthodologie de calcul de la révision de la valeur CAF y est également indiquée. Afin de pouvoir garantir la cohérence avec les statistiques antérieures, les données de la fiscalité pétrolière ont été intégrées aux statistiques douanières. La plupart des améliorations apportées correspondent aux définitions des rubriques sur les déclarations douanières et en particulier de la déclaration de mise à la consommation. Celles-ci sont enregistrées et saisies et peuvent donc donner lieu à une édition croisée avec les autres variables statistiques définies.

### **1.1.1 Définition statistique du commerce d'importation**

Le commerce d'importation comprend les marchandises originaires de l'étranger qui, soit à l'arrivée directe de l'extérieur, soit à la sortie des entrepôts sont déclarées mises à la consommation sur le territoire de la République du Tchad (déclaration en douane D3).

La source statistique principale sur les entrées de marchandises est la déclaration douanière de mise à la consommation D3 qui correspond à la procédure normale dédouanement des bureaux de N'djaména-route, N'djaména-aéroport, Moundou, Sarh, Léré et Kélo.

Une autre source indiquant les mêmes informations statistiques est l'état des perceptions directes (T6 bis) établi dans les autres bureaux douaniers et dans les cas de faibles transactions. Enfin et accessoirement un état des liquidations d'office (LO) ou liquidation supplémentaire (LS) est rempli, lorsque la transaction est saisie seulement au stade du paiement des droits et taxes douaniers. Sont exclues de la définition stricte des importations les marchandises déclarées sous le régime de l'admission temporaire normale (document D18) ou spéciale (document d18 bis). Ce dernier document est établi pour les matériels d'équipement importés temporairement. La perception douanière dans ce type d'admission sur le territoire est calculée au prorata de la durée de présence. D'autres catégories de biens ne sont pas enregistrées dans les statistiques d'importation ; Il s'agit des soutes internationales, des consommations à l'étranger des unités résidentes, (bien que ces dernières soient intégrées dans d'autres sources sur les importations). Sont exclues également des importations, les bagages de voyageurs déclarées sous la rubrique des effets personnels. Les importations postales sont reprises en statistique à l'importation ainsi qu'à l'exportation sous la forme du document T6 bis modifié. Les déclarations d'admission en entrepôts fictifs (il n'existe pas d'entrepôts réels) ne sont pas exploitées en statistique douanière. Le Tchad applique le commerce spécial comme système de commerce international.

Ce système exclu entre autres :

- les admissions temporaires ou spéciales ;
- les transits ;
- les entrées en entrepôts ;

- les livraisons à l'avitaillement ;
- le matériel militaire ;
- l'or monétaire et les billets de banque ;
- les échanges bénéficiant de l'immunité diplomatique ;
- les exportations ou importations pour perfectionnement actif.

Les importations représentent le total combiné des importations entrant directement dans les circuits de l'économie nationale (destinées à la consommation intérieure directe) et des marchandises retirées d'entrepôts pour être mise à la consommation.

Les exportations comprennent les exportations de marchandises d'origine nationale, c'est-à-dire de marchandises produites ou fabriquées entièrement ou en partie dans le pays, ainsi que les réexportations de marchandises étrangères après livraison au Tchad.

### **I.1.2 Définition de la valeur imposable**

La valeur imposable à l'importation et à l'exportation est celle définie en application des articles 23 et 26 du code des douanes :

- ◆ Définition de la valeur rendue frontière du Tchad (VRFT)
- ◆ Importation par voie terrestre

Après transbordement dans un port maritime: il s'agit de la valeur au port de déchargement majorée des frais de transport et tous frais accessoires jusqu'au lieu d'introduction dans le territoire douanier.

### **I.1.3 Importation par voie aérienne**

A la réception directe à l'aéroport : il s'agit de la valeur de la marchandise majorée de la totalité des frais de transport aérien et des frais accessoires. Après transbordement dans un port maritime: il s'agit de la valeur au port de déchargement, majorée de la totalité des frais de transport aérien.

En fait, la valeur rendue à la frontière du Tchad correspond à la signification véritable de la valeur caf, mais par abus de langage, la valeur caf est parfois utilisée au sens de la valeur caf-Douala ou caf-Lagos par opposition à la valeur fob-Europe par exemple.

### **I.1.4 Définition des autres notions du commerce extérieur**

A l'importation, le pays d'origine est celui où la marchandise a été récoltée, s'il s'agit d'un produit naturel, fabriqué ou bien transformé complètement s'il s'agit d'un produit manufacturé. A l'exportation, le pays de destination est celui de la dernière destination effective connue. Sur la déclaration de mise à la consommation (D3) et l'état de liquidation, le pays d'origine est indiqué, ainsi que sur la déclaration simplifiée (T6 bis). Sur la déclaration de mise à la consommation (D3) et l'état de liquidation, le pays d'importation est également renseigné, il correspond au pays acquéreur de la marchandise importée. Ainsi une machine provenant des Etats Unis achetée à un importateur du Nigéria sera classée avec le pays d'origine : Etats Unis et pays d'importation : Nigéria. La déclaration T6bis ne le mentionne pas. Elle est établie dans la nomenclature commune aux six états de la CEMAC à huit chiffres sur la base du système harmonisé (SH). Des regroupements par chapitre (deux chiffres) et sous-chapitre (quatre chiffres) sont mentionnés pour la simplification de la présentation et également pour reprendre les codes indéterminés au niveau de huit chiffres.

#### **I.1.4.1 Régime douanier**

Le régime douanier distingue dix catégories de régime fiscal d'importation, indépendamment de la taxation spécifique aux produits. La codification des régimes douaniers est définie à l'annexe. Afin d'avoir une idée plus précise de la taxation que le régime douanier induit, le tableau suivant indique les taxations effectives constatées.

La fiscalité pétrolière représente un régime douanier particulier qui n'apparaît pas ici.

#### **I.1.4.2 Poids net**

C'est le poids en propre de la marchandise emballée, dépouillée de tous ses emballages.

#### **I.1.4.3 Apurement**

Les montants en volume sont généralement exprimés en tonnes, sauf dans le cas des produits dont la mesure s'établit par une unité complémentaire, c'est le cas principalement des produits pétroliers (chapitre 27) exprimés en litre.

#### **I.1.4.4 Caractéristiques du traitement des déclarations**

Une fois la déclaration de mise à la consommation remplie, le volet statistique est transmis à l'INSEED pour saisie, correction et traitement.

#### **I.1.4.5 Unités complémentaires**

Les chiffres en volume sont généralement exprimés en tonnes, sauf dans le cas des produits dont la mesure s'établit par une unité complémentaire, c'est le cas principalement des produits pétroliers (chapitre 27) exprimé en litre.

### ***I.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES***

#### **I.2.1 Avertissement**

La fiabilité des statistiques est liée à la qualité des informations fournies par les Bureaux des Douanes et aux efforts de l'ensemble des services douaniers dans leur mission de contrôle des déclarations et de correction des erreurs.

Ces efforts des douaniers, au demeurant très louables, sont mis à rude épreuve par l'immensité du territoire national et les moyens limités dont disposent les services des douaniers pour ce genre de travail. Toujours est il que la part d'erreur imputable à ces contraintes demeurent acceptables (ne dépassant pas 5%).

Les statistiques du commerce extérieur ne prennent pas en compte, à l'entrée comme à la sortie du territoire :

- les produits admis temporairement pour essai ou exposition ;

- les marchandises en transit ;
- les flux concernant des produits particuliers (matériel militaire, les produits prohibés ...).

L'INSEED ne dispose pas non plus d'une méthodologie d'estimation du phénomène de la fraude qui peut être important du fait de longues frontières avec les pays voisins. Des efforts importants sont faits par la Direction Générale des Douanes à travers la Brigade de lutte contre la fraude pour réduire cette pratique mais le mal persiste.

Les produits faisant l'objet d'une extraction (mines, pétrole) sont traités en utilisant la nomenclature du Système Harmonisé SH.

De légers écarts peuvent exister entre les chiffres figurant dans certains tableaux et ceux qui pourraient être calculés manuellement. Cette différence est due aux arrondis effectués par le logiciel utilisé pour des raisons de lisibilité des tableaux, les chiffres publiés ont été simplifiés.

Par ailleurs, il convient de ne pas confondre "exportations" et "productions nationales" de même que "importations" et "consommations" car l'un des concepts englobe l'autre.

Malgré certaines imperfections, les statistiques du commerce extérieur donnent une image fidèle de la nature et de la structure des transactions du Tchad avec l'extérieur. Elles permettent, plus particulièrement, de suivre l'évolution dans le temps de ces structures d'échanges.

## **I.2.2 Source des données**

Au Tchad, du fait des difficultés de mise en œuvre que rencontrent les procédures douanières informatisées (SYDONIA), les Documents Administratifs Uniques (DAU) constituent la principale source des données du commerce international de marchandises. Cependant, dans la mesure où ces DAU sont remplis manuellement, il est souvent constaté des erreurs provenant soit des omissions, soit de la mauvaise compréhension des procédures par les agents chargés de les remplir. Des ratures sur les informations saisies sont aussi fréquentes rendant parfois difficile la lecture.

## **I.2.3 Elaboration des statistiques de base**

La collecte de l'information est effectuée à partir de la déclaration douanière (source bureau de Douane). Environ 6250 enregistrements sont traités en moyenne par mois. Le traitement des données est effectué à partir des DAU (Document Administratif Unique) qui a été mis en place en 2004 et qui vise à réduire la multiplicité d'imprimés afférents à chaque régime douanier et permettre une utilisation manuelle et pratique des déclarations en détail. Notons que les variables d'intérêts pour le commerce extérieur existent en état fini dans les DAU et sont saisis comme telles dans la base des données. Il s'agit de:

- ***Mois et année d'enregistrement ;***
- ***Numéro d'enregistrement ou Déclaration***
- ***Bureau de dédouanement : Le Bureau de dédouanement est là où on dépose la déclaration pour accomplir la formalité douanière, et obtenir le bon à enlever ou à embarquer après les contrôles nécessaires et l'acquittement des droits et taxes. On en dénombre une dizaine au niveau national.***

- **Code pays de provenance** : *Le pays de provenance est le pays d'où la marchandise a été expédiée vers le pays importateur sans qu'il y ait transaction commerciale, dans les pays intermédiaires.*
- **Code Pays d'origine** : *Le pays d'origine est le pays où la marchandise ou le produit a été récolté, extrait, fabriqué ou usiné.*
- **Nomenclature tarifaire** : *On indique dans cette case la position tarifaire de la marchandise déclarée. Cette position du Système harmonisé (SH) est choisie selon les règles générales du classement tarifaire tout en utilisant toutes les techniques d'identification de l'espèce et le choix de la bonne position : (Règles générales, note de section, chapitre ... Notes explicatives, prospectus, visite ...).*
- **Poids net en Kg**
- **Valeur en douane de l'article ou valeur CAF en devise nationale** : elle est égale à la somme de Fret article + Assurance article + Autres frais article + Valeur FOB article).

#### **I.2.4 Transfert des données**

Cette phase décrit les procédures de transfert des données des DAU vers la base des données de l'INSEED. Les DAU sont destinés à l'alimentation des banques de données statistiques. Un DAU est constitué d'un ensemble d'enregistrements. Chaque enregistrement correspond à un article de déclaration de marchandises à la Douane. Toutes les opérations de création, de mise à jour ou de suppression des informations contenues dans les bases statistiques s'effectuent à partir de ces DAU qui sont collectés sur l'ensemble des bureaux des Douanes que compte le Tchad et centralisés à l'INSEED où des agents chargent ces données grâce au logiciel SPSS. Le travail pourrait être moins lourd et gagnerait en qualité si le système Sydonia fonctionnait bien pour permettre à l'INSEED de ne transférer que des données informatisées.

#### **I.2.5 Saisie**

Les annexes statistiques des déclarations D3 et T6 bis sont saisies sur micro-ordinateur sous le logiciel SPSS/PC+. Dans le cadre de cette publication, 75 533 déclarations (D3, T6bis LO et LS) ont été traitées.

Les Admissions temporaires (D18) n'ont pas été prises en compte dans nos statistiques à cause de la grande déperdition et de la qualité médiocre de ces documents. Un statisticien effectue en permanence des corrections pendant les opérations de saisie, de corrections, de traitement et d'édition. Les corrections portent sur les erreurs de remplissage des déclarations : code-produits ou code origines erronés, sur la cohérence entre les différentes valeurs et sur les erreurs de saisie. Les numéros de déclarations sont également contrôlés et corrigés afin de déterminer exactement le nombre de déclarations traitées et celles non transmises. Certains code-produits erronés sont corrigés, d'autres sont repris au niveau des sous-chapitres (classification à quatre chiffres) ou même lorsque ce dernier n'existe pas dans la nomenclature au niveau des chapitres (classification à deux chiffres). La différence que l'on peut détecter dans tous les tableaux statistiques correspond aux produits non déterminés ou aux origines indéterminées, ainsi qu'aux valeurs arrondies.

## I.2.6 Contrôle

L'équipe d'analyse a renforcé le contrôle en calculant quelques ratios tels que

$$r_1 = \frac{\text{poids}}{\text{Valeur}} \text{ avec}$$

$$0 < r_1 \leq 1$$

L'équipe compare aussi les informations saisies avec celles publiées par la BEAC.

## I.2.7 Sources possibles d'erreur

Trois sources possibles d'erreur peuvent être identifiées :

- Manque d'exhaustivité : le taux de déperdition permet alors d'estimer la valeur et la quantité manquante.
- Erreur de remplissage des déclarations à la Douane ou de saisie : la solution est alors apportée cas par cas et au besoin, l'équipe descend au bureau de douane considéré pour la vérification
- Erreur de valorisation des produits : les importations sont valorisées au prix CAF et les exportations aux prix FOB. Cette forme d'erreur est un peu délicate mais sa correction nécessite l'intervention des Bureaux de douane considérés.

## I.2.8 Cas de déclarations incorrectes

L'INSEED et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects restent en étroite collaboration dans la gestion de la qualité des données. Les déclarations erronées ou incohérentes font l'objet d'un arbitrage entre les deux structures et si cela s'avère nécessaire, la DGDD retraite les informations et les transmet à nouveau à l'INSEED.

## I.2.9 Cas de déclarations manquantes

Des difficultés d'archivage peuvent entraîner de fois de pertes de certains DAU au niveau des bureaux de douane. Des pans de déclarations ont été constatés manquants pour l'année 2004. Des ajustements et autres estimations ont été donc opérés pour tenir compte des valeurs manquantes. Comme dans un Bureau de douane, les déclarations sont enregistrées par ordre arithmétique croissant de raison 1, tout numéro intermédiaire inexistant est considéré comme donnée manquante et compté comme tel. Le dernier numéro d'enregistrement indiquant le nombre total des enregistrements, il est alors facile de calculer le taux des déclarations manquantes (= nombre de déclarations manquantes/ nombre total de déclarations).

**Tableau 1** : Taux de déperdition des déclarations par Bureau des Douanes

BUREAUX DE DOUANES	Taux de déperdition des déclarations
N'DJAMENA AEROPORT	3%
NGUELI ROUTE	17%
N'DJAMENA-PTT	4%
BASE ADJI KOSSEÏ	64%
SARH	3%
MOUNDOU	20%
KELO	5%
KOME	16%
BOL	8%

Les bureaux ci-dessus représentent en 2004 environ 95% de l'ensemble des déclarations manquantes sur le territoire national.

Le taux de déperdition peut aussi être utilisé comme un indicateur pour apprécier l'organisation d'un bureau de Douane.

### **I.2.10 Autres sources complémentaires**

Au Tchad, les DAU constituent la principale source. Cependant, compte tenu du fait que les bureaux douaniers ne sont pas automatisés à enregistrer tous les produits du commerce extérieur, en particulier les produits pétroliers, certaines sources complémentaires sont utilisées pour arriver à cerner la quasi-totalité du commerce de marchandises. C'est ainsi que l'INSEED complète les données sur les produits pétroliers par les statistiques de la coordination de la Fiscalité pétrolière à travers les conversions des volumes exprimés en litre pour les ramenés en kilogramme par souci d'harmonisation avec les données de la Direction Générale des Douanes.

**Tableau 2** : Le taux de conversion des litres en Kilogrammes

produits	litres	kilogrammes
Essence	01	0,755
Gasoil	01	0,850
Pétrole	01	0,790

### **I.2.11 Délai**

Les données douanières (données source) sont en général disponibles à temps réel. C'est au cours de la première quinzaine du mois n que, compte tenu de ses autres charges, l'INSEED prend possession des données douanières du mois n-1 à travers les DAU. Il faut toutes fois souligner que si certains bureaux de Douane n'hésitent pas à collaborer avec l'INSEED, des difficultés de collaboration sont constatées encore avec une grande majorité de bureaux.

## II Les principaux résultats

Sur la base des déclarations collectées et des considérations méthodologiques discutées précédemment, le total des importations du Tchad pour l'année 2004 est estimée à 319 milliards de francs CFA. Cette évaluation exclut, bien évidemment, les flux non déclarés ou sous-estimés en provenance de certains pays frontaliers (Nigeria, Libye, Soudan et Cameroun) et les importations temporaires, pouvant augmenter sensiblement la valeur des importations.

La répartition par pays de provenance montre que le Tchad achète essentiellement du Cameroun (102 milliards FCFA), des pays de l'union européenne (97 milliards FCFA) et des Etats-Unis (38 milliards FCFA) et l'approvisionnement se fait principalement en biens d'équipement (117 milliards de FCFA) soit plus du tiers du total des importations.

**Tableau 3 : nature des importations en poids et valeur**

Nature des produits	Poids (en tonnes)	Pourcentage du Poids	Valeur douane (en milliards)	Pourcentage de la valeur
Produits alimentaires	128 475	22%	39	12%
Boissons	27 266	5%	6	2%
Tabacs	927	0%	6	2%
Textiles	6 374	1%	8	2%
Médicaments	747	0%	11	3%
Carburants, lubrifiants, ...	133 686	23%	56	18%
Engrais	23 660	4%	4	1%
Ciment	125 481	21%	10	3%
Biens d'équipements	50 736	9%	117	37%
Véhicules, Automobiles,...	9 992	2%	20	6%
Papiers, Timbres et Ouvrages en papier	2 205	0%	3	1%
Divers produits	78 815	13%	38	12%
<b>Total</b>	<b>588 363</b>	<b>100%</b>	<b>319</b>	<b>100%</b>

**Source : INSEED**

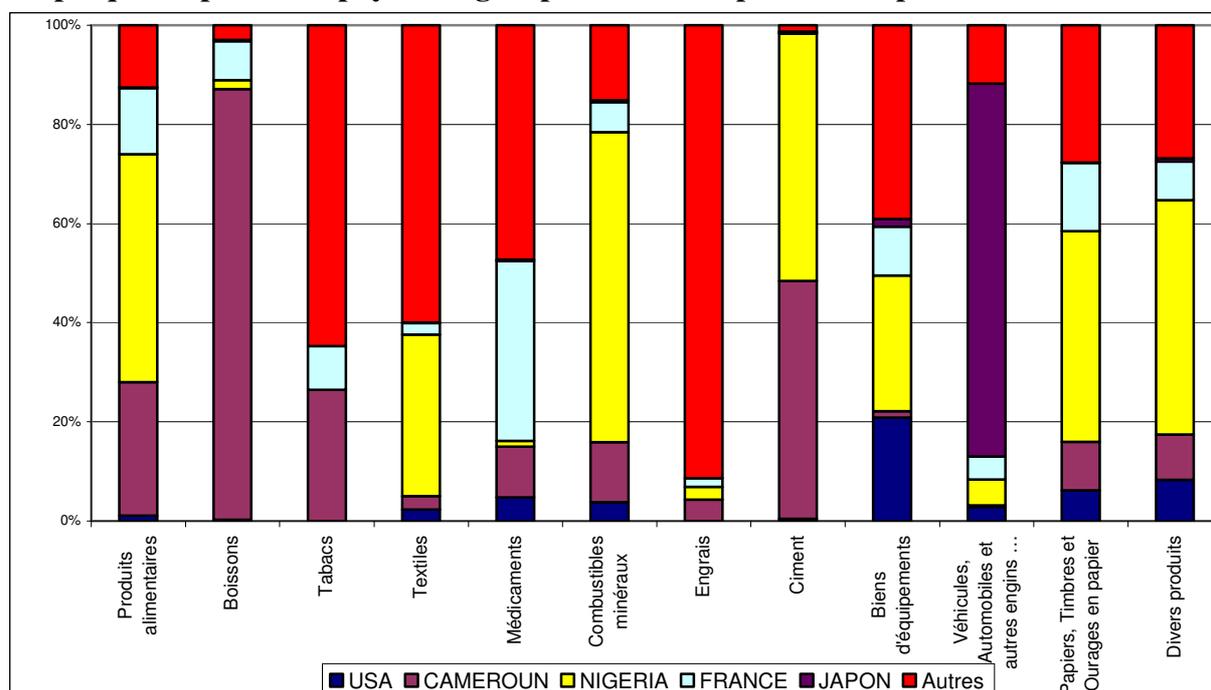
Selon le poids, ce sont les produits alimentaires et les carburants qui dominent les importations au Tchad, soit respectivement 22% et 23% de l'ensemble des volumes importés de 2004.

### II.1 Nature des produits importés

Les biens d'équipement étaient les produits les plus importés en valeur (117 milliards) soit 37%. Cela s'explique d'une part, par l'importance des activités du secteur pétrolier en dépit de la fin des travaux de développement de trois champs de Doba dès la mi-2003, et d'autre part, par la relance des investissements du secteur privé hors pétrole. Ils sont talonnés de loin par les combustibles minéraux (56 milliards) dont 51 milliards en carburant. Parmi les biens de consommation courante des ménages, il faut noter que les produits alimentaires divers (c'est-à-dire hors boissons et tabacs) représentent également une part non négligeable (12% soit 39 milliards). En outre, les importations des médicaments et du ciment se sont situées à

11 milliards et 10 milliards respectivement. Comparativement aux statistiques douanières d'importations de 1995, ces deux catégories de produits ont vu leur valeur multiplier par près de cinq. En revanche, les achats d'engrais se sont sensiblement effrités en 10 ans, passant de 5,5 milliards (4% du total des importations) en 1995 à 4 milliards en 2004 (1% du total des importations).

**Graphique 1 : profil des pays d'origine par nature de produits importés**



## II.2 Provenance des importations

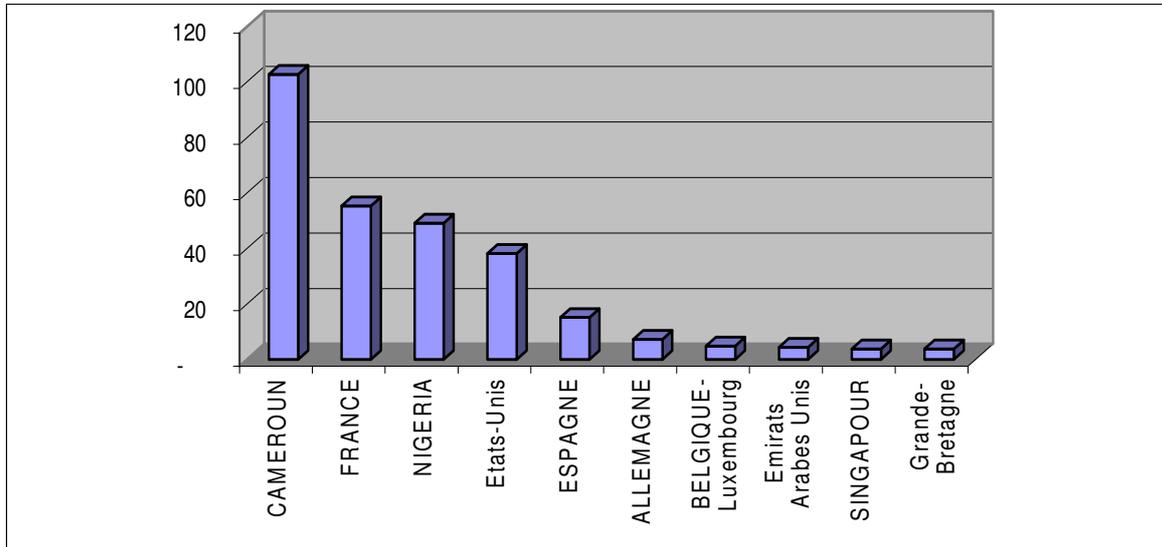
Les relations commerciales du Tchad se sont considérablement intensifiées avec le Cameroun. Les importations en provenance de ce dernier se situent à plus de 102 milliards correspondant à près du tiers du total des importations. Ce qui le place au premier rang des pays fournisseurs du Tchad.

Viennent après successivement dans l'ordre, la France (55 milliards) et le Nigeria (49 milliards). Les achats en provenance des Etats-Unis ont sensiblement augmenté (38 milliards en 2004 contre moins de 10 milliards en 1995) en relation avec le développement des activités du secteur pétrolier.

Les produits les plus importants fournis par les plus grands fournisseurs sont dans l'ordre d'importance et en provenance du Cameroun : les produits alimentaires, boissons et tabacs (37 milliards), le carburant 21 milliards dont l'essentiel est composé du gas-oil (18 milliards), les biens d'équipement (24 milliards) et le ciment (6 milliards) ; en provenance de la France : les biens d'équipements (25 milliards), les véhicules, automobiles et produits accessoires (11 milliards) et les médicaments (7 milliards) ; en provenance du Nigeria, essentiellement le carburant (30 milliards) ; en provenance des Etats-Unis : les biens d'équipements (26 milliards).

Parmi les fournitures en provenance d'Asie, il y a les biens d'équipement (1,9 milliards) et les textiles (1,1 milliards) des Emirats Arabes Unis.

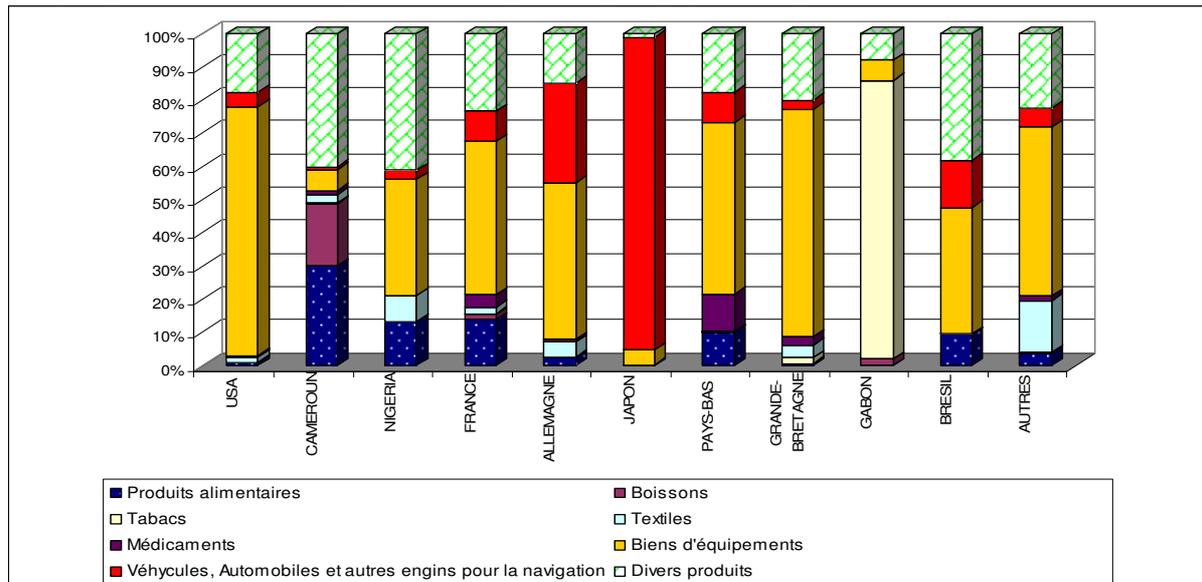
**Graphique 2 : les 10 plus gros fournisseurs du Tchad (en milliards de francs CFA)**



### II.3 Origine des produits importés

En examinant les importations suivant l'origine des produits, la situation est différente. Les Etats-Unis viennent à la tête du peloton avec 60 milliards d'importations dont 42 milliards (75%) en biens d'équipement du fait toujours des activités du secteur pétrolier. Suivent dans l'ordre, le Cameroun et le Nigeria pour 55 milliards et 49 milliards respectivement dont l'essentiel des achats produits par ces pays est constitué des produits alimentaires pour le Cameroun (30%) et du carburant pour le Nigeria (35%). Les achats d'origine française se chiffrent 46 milliards dont 19 milliards en biens d'équipement (46%) et 8 milliards en véhicules, automobiles, reléguant la France au quatrième rang. Enfin, de l'Asie, on note les achats des véhicules, automobiles, d'origines japonaises pour un montant de 6,7 milliards. Plus des de 94% de l'ensemble des importations japonaises en vers le Tchad concernent les automobiles tan disque les entrées gabonaises au Tchad portent exclusivement sur le Tabac (84%).

**Graphique 3 : Nature de produits importés par pays d'origine**



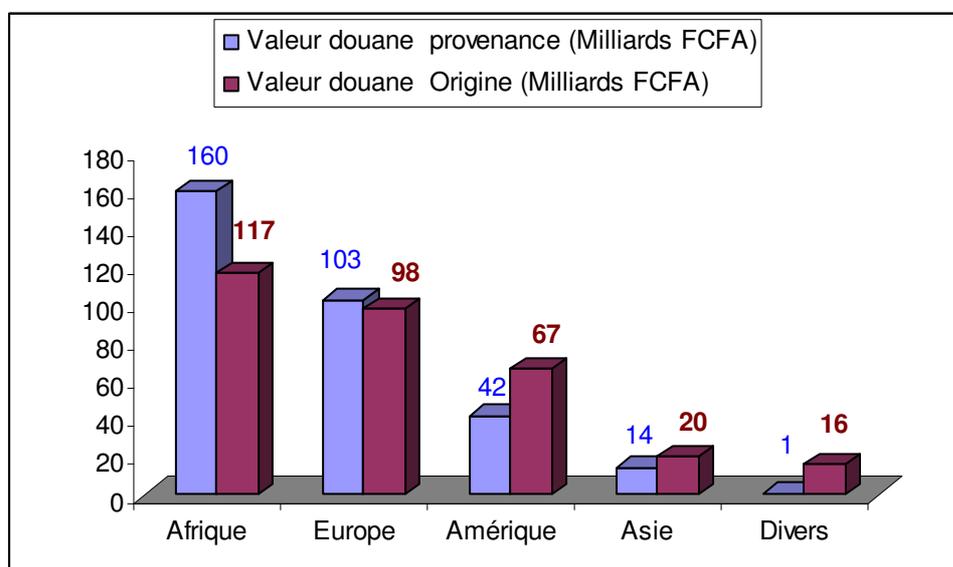
Les statistiques obtenues montrent globalement que:

- Sur le plan alimentaire, le Tchad est alimenté respectivement par le Nigeria (46%), le Cameroun (27%) et la France (13%).
- En boissons alcoolisées et non alcoolisées, le Cameroun est le principal fournisseur (87%), suivi de la France (8%)
- Le tabac consommé au Tchad est essentiellement d'origine gabonaise (55%), suivi de la Grande Bretagne (13%) et du Cameroun (12%).
- Les principaux pays fournisseurs en matière de biens textiles sont le Nigeria (33%), Cameroun (3%) et la France (2%)
- La France est le principal fournisseur en médicaments (36%), suivi du Cameroun (10%) et du Pays Bas (6%).
- Les produits énergétiques importés sont essentiellement produits au Nigeria (62%)
- Le Nigeria et le Cameroun se partagent plus de 98 % de l'ensemble des importations en Ciment au Tchad avec un léger avantage à la Ciment Nigériane en raison de sa qualité
- Les biens d'équipements sont produits majoritairement au Nigeria (27%), aux USA(21%) et en France (10%)
- Le Parc Automobile tchadien est d'origine japonaise à plus de 75% en valeur.
- Et enfin la papeterie est fournie essentielle par le Géant voisin Nigeria (43%)

#### II.4 Origine des importations selon les régions

En terme de région, l'Afrique est le principal fournisseur (160 milliards), suivi de l'Europe (103 milliards FCFA) et d'Amérique (42 milliards FCFA). On note toute fois que plus de 40 milliards de biens sont produits dans d'autres continents que l'Afrique mais importé au Tchad à partir d'un pays africain.

**Graphique 4 : Origine des importations selon les regions**



Source : INSEED

### III ANNEXE : TABLEAUX DETAILLES DES IMPORTATIONS